

— C'est fait

Faisons « buzzer » l'apprentissage ! P.04



P.03

Réforme de la formation professionnelle : une opportunité pour développer l'apprentissage

P.08

PEM : le pari réussi de l'alternance

P.10

La formation au service de la performance industrielle

« L'apprentissage est la voie d'excellence pour former les jeunes »

Alors que notre pays connaît un chômage de masse structurel qui touche particulièrement la jeunesse avec 1,3 million de jeunes sans emploi ni formation, l'industrie recrute, avec des besoins estimés de l'ordre de 250 000 recrutements par an d'ici 2025 dont 110 000 dans nos industries de la métallurgie. 44 % des industriels déclarent avoir des difficultés à recruter : c'est pour beaucoup d'entre eux le premier sujet de préoccupation. C'est la raison pour laquelle l'emploi et la formation sont au premier rang des priorités de l'UIMM La Fabrique de l'Avenir.

L'apprentissage a toujours été une voie royale d'intégration dans l'industrie : cette vision est aujourd'hui largement partagée par les pouvoirs publics et commence aussi à l'être par la société.

La réforme de l'apprentissage voulue par le gouvernement offre des ouvertures importantes qui devraient faciliter les recrutements en nous permettant notamment de mettre en place les formations dont nous avons besoin. Nous, industriels devons nous saisir de ces opportunités car la loi lève de nombreux freins : par exemple, avec la suppression de l'autorisation de la région pour avoir le droit d'ouvrir une formation, ou encore avec la possibilité de conclure des contrats d'apprentissage tout au long de l'année alors



qu'auparavant nous devions nous calquer sur le calendrier scolaire. Les branches professionnelles vont désormais être les pilotes sur l'apprentissage et nous allons travailler de concert avec les régions pour définir avec elles les besoins en compétences.

Près de 43 000 alternants se forment chaque année dans notre

réseau de Pôles formation parmi lesquels 26 000 apprentis. Avec des résultats très positifs : 81 % des apprentis formés dans nos centres trouvent un emploi dans les 6 mois qui suivent leur formation.

L'UIMM s'est donnée un objectif ambitieux et engageant à la mesure de l'enjeu pour augmenter de 50 % sur 5 ans le nombre d'alternants.

Cet engagement ne pourra être tenu sans le soutien des entreprises pour lesquelles l'apprentissage doit être vécu comme un investissement. Recruter un apprenti, c'est l'opportunité de former un jeune à ses méthodes de travail et à sa culture d'entreprise, et de transmettre son savoir-faire.

Vous pouvez compter sur notre mobilisation comme je sais pouvoir m'appuyer sur votre action pour atteindre l'objectif que nous nous sommes fixé.

Philippe Darmayan,

Président de l'UIMM La Fabrique de l'Avenir

 @Ph_Darmayan



Réforme de la formation professionnelle : une opportunité pour développer l'apprentissage

La loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel, promulguée le 5 septembre dernier, réforme en profondeur la formation professionnelle continue et l'apprentissage.

Au cœur de ces évolutions, le pari du gouvernement de placer l'individu (jeune, salarié ou demandeur d'emploi) et l'entreprise, au centre du dispositif avec la volonté de rendre le système plus efficace et plus équitable. En inscrivant l'apprentissage comme une priorité, le gouvernement affirme une volonté forte, partagée par la branche de la métallurgie, d'accroître significativement le nombre d'alternants, en reconnaissant pleinement cette voie privilégiée pour l'insertion professionnelle des jeunes vers les métiers qui recrutent, en particulier dans l'industrie. Certains freins sont ainsi levés pour faciliter le recrutement d'apprentis avec notamment : la possibilité d'accueillir des jeunes jusqu'à 29 ans révolus ; la possibilité de recruter des jeunes en apprentissage tout au long de l'année ; la possibilité de moduler la durée du contrat d'apprentissage en fonction du niveau de l'apprenti ; la simplification pour les entreprises avec la création d'une aide unique plus lisible.

La réforme, c'est aussi la transformation du financement de l'apprentissage : en supprimant un fonctionnement administré et subventionné des centres, la loi libéralise le système et pose le principe d'un financement au contrat, à l'image du contrat de professionnalisation. De nouveaux CFA pourront se créer librement et tous seront rémunérés à la prestation, comme tout organisme de formation.

En parallèle, la loi renforce l'attractivité de l'apprentissage auprès des jeunes. Parmi les différentes mesures prises, les apprentis majeurs bénéficieront d'une aide de 500 euros au permis de conduire ; les apprentis de moins de 20 ans en CAP ou en Bac pro percevront une augmentation de leur rémunération de 30 euros par mois ; 15 000 jeunes apprentis auront la possibilité chaque année de partir en « Erasmus pro » en Europe d'ici la rentrée 2022 et les passerelles entre apprentissage et statut scolaire ou étudiant seront facilitées.

Pour les entreprises, la réforme constitue en ce sens une opportunité de renforcer l'attractivité des métiers industriels auprès des jeunes et de leurs familles et de recruter de nouvelles compétences par la voie de l'apprentissage.

L'UIMM *La Fabrique de l'Avenir* reste attentive à toutes les étapes de mise en place de la réforme. Si toutes les conditions sont réunies, elle s'est fixée pour ambition d'augmenter de 50 % le nombre d'alternants sur les 5 prochaines années dans la branche.

C'EST
FAIT

Formation Faisons « buzzer » l'apprentissage !

Avec la campagne
#JeFabriqueMonAvenir, l'UIMM
La Fabrique de l'Avenir veut mettre
les projecteurs sur la diversité des
métiers industriels et encourager
les jeunes à faire le choix de
l'apprentissage pour se former.

Au sein du réseau des Pôles formation UIMM, 81 % des apprentis sont recrutés 6 mois après leur formation. Un taux d'insertion professionnelle très élevé qui fait de l'apprentissage un levier incontournable pour préparer les compétences d'aujourd'hui et de demain dans l'industrie.

L'apprentissage à l'honneur

Encourager les jeunes à avoir le réflexe apprentissage pour construire leur parcours professionnel, c'est l'enjeu de la campagne **#JeFabriqueMonAvenir** déployée par les Pôles formation UIMM. « *L'apprentissage est un mode de formation exigeant et épanouissant, qui doit être considéré à sa juste valeur* » explique Hubert Mongon, délégué général de l'UIMM *La Fabrique de l'Avenir*.

La campagne repose sur le témoignage vidéo de 8 apprenti(e)s de l'industrie qui partagent leur expérience de l'alternance. Ces ambassadeurs témoignent avec enthousiasme de leur métier et tissent

Visionnez l'intégralité des portraits
sur [uimm.lafabriquedelavenir.fr/
jefabrique/](http://uimm.lafabriquedelavenir.fr/jefabrique/)

des liens entre leur savoir-faire et leur passion personnelle. À l'image de Guillaume, apprenti chaudronnier et judoka : « *dans le sport comme dans l'industrie, c'est l'esprit d'équipe qui permet d'aller plus loin* ».

Les apprentis sont suivis dans le cadre de leur hobby et au sein de leur entreprise d'accueil, où ils se forment aux côtés de professionnels engagés dans la transmission de leur savoir-faire. Conception industrielle, maintenance, électrotechnique, robotique, usinage, chaudronnerie, informatique et réseaux... la campagne **#JeFabriqueMonAvenir** met en lumière la diversité des métiers industriels.

Un choix d'avenir

Ces histoires d'apprentis véhiculent des messages clés et permettent notamment de rappeler que l'apprentissage

est accessible du CAP au diplôme d'ingénieur ; que ce mode de formation permet de gagner en autonomie et en confiance en soi et qu'il constitue la voie royale vers l'emploi.

15 000
apprentis
supplémentaires
seront accueillis
dans le réseau
de formation
UIMM d'ici les
5 prochaines
années

04



Baptiste,
apprenti en maintenance au Pôle formation UIMM

« Avec l'alternance, j'ai retrouvé le goût d'apprendre. Ce que j'apprécie le plus, c'est d'être considéré comme un adulte, d'être évalué sur mes réalisations plutôt que sur mes notes et de percevoir un salaire tout en apprenant. »

«
Avec l'alternance,
j'ai retrouvé le
goût d'apprendre

Quel que soit leur âge ou leur spécialité professionnelle, les jeunes partagent la même fierté d'être apprentis. De quoi convaincre les jeunes générations de se lancer et les entreprises de les recruter.

Pour diffuser ces messages au plus grand nombre, les portraits bénéficient d'une valorisation publicitaire sur le web et d'un partenariat avec Explore Innovation et Topito, deux médias qui rassemblent une audience de plusieurs millions d'internautes entre 13 et 25 ans sur leurs sites et leurs réseaux sociaux.

La campagne **#JeFabriqueMonAvenir** est un appel lancé à tous les jeunes pour considérer l'apprentissage comme un choix d'avenir ! La mobilisation continue. ●

C'est acté

Vous aussi, relayez la campagne **#JeFabriqueMonAvenir** sur vos réseaux sociaux. Demandez le kit de communication à votre UIMM territoriale.



Magaly,
apprentie en électrotechnique au Pôle formation UIMM

« L'alternance me permet de franchir toutes les étapes, c'est l'une des plus belles aventures de ma vie ! »

05

C'EST
NOTÉ

Une conjoncture industrielle moins dynamique en France

Après une année 2017 particulièrement dynamique, l'activité industrielle a connu un passage à vide durant le premier semestre de l'exercice en cours. Un rebond s'est matérialisé au début de l'été, mais la publication d'indicateurs en demi-teinte ces derniers mois laisse déjà entrevoir un essoufflement de ce mouvement.

+1,8 %

VARIATION DE LA PRODUCTION MANUFACTURIÈRE ENTRE AOÛT 2017 ET AOÛT 2018

38
milliards €

EXPORTATIONS DE BIENS MANUFACTURÉS EN AOÛT 2018

L'embellie de l'été efface les mauvais résultats du début d'année

La production manufacturière, qui avait reculé de 1,7 % en volume entre novembre 2017 et avril 2018, est par la suite repartie à la hausse, retrouvant quasiment en août son point haut antérieur. La grande majorité des secteurs a contribué à ce rebond, l'activité des trois derniers mois connus progressant notamment dans les matériels de transport (+ 4,7 % par rapport aux trois mois précédents), les biens d'équipement (+ 0,4 %)

et les autres produits industriels (+ 0,6 %). La situation dans l'industrie agroalimentaire continue pour sa part de se détériorer, de sorte qu'elle est le seul grand secteur à enregistrer une baisse de sa production sur un an (- 1,4 %). Du côté du commerce extérieur, les exportations de produits manufacturés ont dépassé pour la première fois les 38 milliards d'euros durant l'été, soutenues par la quasi-totalité des produits. Les importations se montrent un peu moins dynamiques, de sorte que le déficit commercial de produits manufacturés ressort à 33 milliards d'euros sur les huit premiers mois de l'année, contre 30 milliards sur la même période de 2017. L'appareil de production reste fortement sollicité,

+6%

ÉVOLUTION PRÉVUE DES INVESTISSEMENTS DANS LES BIENS D'ÉQUIPEMENT POUR 2018

soutenant les investissements des entreprises. Selon les industriels interrogés par l'Insee en octobre, ces derniers sont attendus en progression de 6 % en euros courants cette année dans les biens d'équipement.

Des perspectives moins florissantes

La capacité des industriels à financer leurs dépenses d'investissement pourrait cependant se réduire, le taux de marge dans le secteur s'effritant depuis le printemps 2017. À 36 % de la valeur ajoutée, ce dernier a reculé d'1,3 point sur un an. Plus récemment, l'optimisme des chefs d'entreprise s'est tempéré, le climat des affaires mesuré par l'Insee dans l'industrie ayant sensiblement reculé depuis le pic de janvier 2018 (- 9 points). Les perspectives de production apparaissent moins florissantes depuis quelques mois et les carnets de commandes se sont quelque peu dégarnis, en particulier dans l'automobile. Ce secteur a en effet pâti d'un changement de norme au niveau européen, laquelle a également perturbé les acteurs des autres économies du continent. Au final, la conjoncture apparaît désormais moins porteuse dans l'industrie, même si la croissance de l'activité devrait se poursuivre.

85,2%

TAUX D'UTILISATION DES CAPACITÉS DE PRODUCTION INDUSTRIELLES AU T4 2018


L'Observatoire paritaire, prospectif et analytique
des métiers et qualifications de la Métallurgie

Étude prospective sur le secteur naval
La construction navale, la réparation navale, la déconstruction de navires

 Synthèse – septembre 2018

VIENT DE PARAÎTRE

Dans le prolongement d'une précédente étude réalisée en 2016, l'Observatoire paritaire, prospectif et analytique des métiers et qualifications de la Métallurgie a souhaité réaliser une nouvelle étude au périmètre plus large sur le secteur naval. L'objectif de cette étude a été d'identifier les principaux facteurs d'évolution touchant le secteur et d'analyser de manière prospective leurs impacts en termes d'emplois et compétences.

Retrouvez le rapport complet sur le site www.observatoire-metallurgie.fr

PLACE DES ENTREPRENEURS



Patrick Rosselot

Dirigeant de PEM

45 salariés

PEM est spécialisée dans la fabrication de machines spéciales et d'équipements automatisés qu'elle réalise sur-mesure pour ses clients industriels. Les machines sont fabriquées de A à Z à Breuil-le-Sec dans l'Oise, où l'entreprise est installée. PEM, qui vient de fêter ses 40 ans, a été reconduite par le groupe ADP pour réaliser les travaux d'urgence et de maintenance des réseaux et des bâtiments techniques sur le site de Roissy-Charles-de-Gaulle.

PEM : le pari réussi de l'alternance !

Patrick Rosselot fait figure de pionnier en matière de formation de jeunes par alternance. Un levier de recrutement qu'il a su imposer il y a bientôt 36 ans chez PEM. Aujourd'hui, 2 salariés sur 3 sont issus de l'alternance.

Ses deux premiers alternants, Patrick Rosselot s'en souvient comme si c'était hier : « deux apprentis de 16 ans exceptionnels. Trente-cinq ans plus tard, l'un d'eux est chef de chantier chez nous, pour l'un de nos plus gros clients ». Cette première expérience réussie a permis au dirigeant d'instaurer durablement l'alternance et en particulier l'apprentissage comme voie de recrutement privilégiée chez PEM. Chaque année, 7 à 10 apprenti(e)s sont accueillis pour être formés.

Les jeunes qui intègrent l'entreprise se préparent aux métiers d'électromécaniciens, de techniciens en automatisme, de chaudronniers, de tuyauteurs ou encore de chargés de maintenance, les principaux métiers exercés chez PEM. La plupart ont entre 16 et 24 ans et sont issus du Pôle formation UIMM Proméo. « J'ai été convaincu par la qualité des formations et par les équipements récents dont dispose le centre. Les jeunes sont formés par groupe de 15 et pas par 30 comme ce fut mon cas » souligne Patrick Rosselot.

Savoir recruter

C'est souvent par le bouche-à-oreille que l'entreprise s'attire les faveurs des jeunes dont un proche ou un membre de la famille a été formé chez PEM. « J'ai accueilli en septembre un jeune en CQPM tuyauteur dont le père a été formé au métier d'électricien chez nous il y a 25 ans » s'amuse Patrick Rosselot.

Le bilan qu'il tire de son expérience de l'apprentissage est très positif. C'est un investissement, un pari sur l'avenir : « J'ai appris à recruter. Pour moi, la clé réside dans la motivation du jeune. Si la formation pour laquelle il vient chez nous est son premier choix, c'est quasiment gagné ! La réforme de la formation professionnelle devrait par ailleurs permettre de faciliter la rupture de contrat quand c'est nécessaire, ce qui est un bon point pour inciter plus d'entreprises à recruter des apprentis ».

SA MINI BIO

1978 : Patrick Rosselot quitte ses fonctions d'automaticien pour monter son entreprise PEM avec 15 anciens collègues

1991 : L'entreprise initialement située à Nogent-sur-Oise déménage dans des locaux plus grands à Breuil-le-Sec

1993 : Le début d'une période difficile pour l'entreprise qui fait face à de nombreux impayés suite au dépôt de bilan de trois de ses clients majeurs

2004 : PEM tourne la page de sa période difficile

2018 : Le groupe ADP, qui fait confiance à PEM depuis plusieurs années, renouvelle pour 5 ans son contrat d'accompagnement, après une compétition à laquelle participaient une quinzaine d'entreprises

SON MAÎTRE MOT

La transmission

« Chaque année, je reçois des dizaines d'appels d'anciens et d'anciennes apprenti(e)s pour le nouvel an ou mon anniversaire. Beaucoup d'entre eux ont lancé leur entreprise et me demandent régulièrement conseil. Quelle fierté de voir que PEM leur a permis de se former, d'avoir un diplôme et un métier. Je suis très touché d'avoir de leurs nouvelles et de les voir évoluer. »

Partager la culture de l'entreprise

À l'issue de leur formation, les apprentis acquièrent les compétences indispensables à l'exercice de leur métier, et partagent la culture « de la maison ». L'esprit PEM, c'est œuvrer collectivement au service de la satisfaction du client, en respectant les délais de livraison et en veillant à la qualité des produits. « Nous consacrons un budget de formation 6 fois supérieur à notre obligation légale. Nous avons même une salle de formation où des formateurs du Pôle formation UIMM peuvent donner des cours. C'est ce qui permet à nos équipes d'avoir un excellent niveau technique » conclut Patrick Rosselot.

Suivez l'actualité de PEM sur le site : www.p-e-m.fr

LA FORMATION

AU SERVICE DE LA PERFORMANCE INDUSTRIELLE

Parce que les mutations technologiques entraînent une évolution rapide des compétences, l'UIMM La Fabrique de l'Avenir anime son propre réseau de formation pour aider les entreprises industrielles à recruter. Focus sur 3 dispositifs innovants développés pour les industriels, au plus près des territoires.



Amine Jebbor-Thiery, Pôle formation Bourgogne 58-89

Répondre aux enjeux d'acoustique et de vibrations dans l'Yonne

Toutes les entreprises sont confrontées à de nouveaux enjeux en termes d'acoustique et de vibrations. Elles doivent pouvoir mesurer leurs nuisances sonores pour prévenir tout risque de maladie professionnelle et protéger les riverains tout en réduisant les décibels et les perceptions des bruits des machines.

« Aujourd'hui, dans l'Yonne, plusieurs entreprises industrielles, des fabricants en électroménager et des cabinets d'études cherchent à recruter, mais aussi plus loin comme à Dijon ou à Lyon... » explique Amine Jebbor-Thiery, responsable pédagogique de la licence professionnelle acoustique-vibrations développée par le Pôle formation Bourgogne 58-89.

Ce nouveau cursus en alternance est destiné à former de futurs techniciens capables de maîtriser les émissions sonores dès la conception des produits et de jouer un rôle d'interface pour les entreprises industrielles, le bâtiment et les collectivités. La licence professionnelle, qui sera opérationnelle dès la rentrée 2019, accueillera des jeunes diplômés de Bac +2 avec de solides connaissances en physique, en mathématiques et des bases en acoustique, attentifs aux évolutions des techniques et des matériaux mais aussi à la législation.

Plus d'informations sur : www.pole-formation.net



Hervé Bodiger, dirigeant de Techno CN

Former les futurs intégrateurs en robotique dans le Rhône et dans l'Eure

La robotique collaborative est un champ majeur de l'industrie 4.0 pour lequel les entreprises ont besoin de professionnels de terrain capable d'avoir une vision transverse. Le Pôle formation UIMM Lyon a développé en ce sens un Bachelor en robotique industrielle. Une formation d'un an en alternance, pour former des jeunes en poursuite d'études aussi bien que des salariés au métier de chargé d'intégration en robotique. Les alternants sont formés sur des robots multimarques dans le cadre de parcours animés par des industriels. « Nous avons recruté 2 alternants » explique Marc-Hervé Bodiger, dirigeant de l'entreprise Techno CN. « Ils vont pouvoir suivre les projets de la conception à la mise en production ». Même démarche du côté de l'Eure où le Pôle formation UIMM propose un CQPM en robotique industrielle pour former des jeunes à Bac +2, des salariés et des demandeurs d'emploi, avec des débouchés immédiats. À l'issue de la formation, les apprenants peuvent intégrer un service de maintenance, de programmation ou travailler à l'intégration de robots industriels.

Plus d'informations : www.cfai-eure.net www.iri-lyon.com



Laurent Adam, Directeur du Pôle formation UIMM Nouvelle Aquitaine

Accompagner l'émergence de la maintenance 4.0 en Nouvelle Aquitaine

L'utilisation de capteurs connectés remodèle le travail des spécialistes de la maintenance. Ces derniers, de moins en moins sollicités pour des interventions basiques, sont appelés à renforcer leurs compétences en informatique et en automatismes. C'est pour accompagner ces évolutions que le Pôle formation UIMM Nouvelle Aquitaine a lancé un Bachelor « maintenance avancée » à la rentrée dernière. La formation vise à former des professionnels capables de piloter des outils numériques de maintenance avancée, de communiquer en anglais, d'analyser le fonctionnement économique d'une entreprise et ses enjeux sociétaux et d'animer une équipe projet. « Cette formation a été élaborée pour répondre aux besoins des entreprises du territoire » souligne Laurent Adam, directeur du Pôle formation. Sa pédagogie est en adéquation avec les évolutions de l'usine du futur et des technologies émergentes. Elle s'adresse aussi bien aux diplômés de niveau Bac +2, qu'aux salariés et aux demandeurs d'emploi. Le Pôle formation UIMM Nouvelle Aquitaine a été le premier en France à ouvrir cette formation. D'autres territoires, comme l'Auvergne, la proposeront bientôt.

Plus d'informations : www.formation-maisonindustrie.com

LIRE . ÉCOUTER . VOIR

UN SITE POUR RECRUTER

Découvrez industrie-recrute.fr, le hub de l'emploi dans l'industrie conçu pour répondre à vos besoins en recrutements. Accédez à un vivier de talents et offrez une visibilité maximale à vos offres d'emploi grâce aux partenariats noués avec des sites référents en matière d'emploi.

Le site vous permettra aussi de valoriser votre marque employeur auprès des candidats, et de découvrir l'ensemble des services proposés par votre UIMM territoriale.

Découvrez l'outil en vidéo sur la chaîne Youtube UIMM *La Fabrique de l'Avenir*.



... comme RECRUTEMENT

industrie-recrute.fr

UN SITE POUR ATTIRER

Le site de l'UIMM *La Fabrique de l'Avenir* fait peau neuve ! L'objectif : inspirer et attirer le grand public et en particulier les jeunes et les candidats en montrant une industrie qui se transforme, qui innove, et qui a des solutions pour répondre aux attentes de la société.

Rendez-vous sur : uimm.lafabriquedelavenir.fr



UNE PAGE FACEBOOK POUR ÉCHANGER

Dans le prolongement de la refonte du site de l'UIMM *La Fabrique de l'Avenir*, la page Facebook associée a également été repensée pour valoriser l'actualité de l'industrie, ses innovations et les femmes et les hommes (apprenti(e)s, entrepreneurs, techniciens, ingénieurs...) qui contribuent ensemble à fabriquer l'avenir.

Les opportunités d'emploi et de formation y occuperont une place importante.

Abonnez-vous à la page Facebook *L'industrie, La Fabrique de l'Avenir* / @lafabriquedelavenir

Vous avez des questions, des idées de sujets ?

Rendez-vous sur
www.uimm.lafabriquedelavenir.fr

Suivez-nous aussi sur   

UIMM

LA FABRIQUE
DE L'AVENIR